



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

ACACED

Question orale n° 286

Texte de la question

Mme Corinne Vignon appelle l'attention de Mme la ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur l'absence de cadre réglementaire et sur la formation insuffisante pour exercer le métier d'éducateur canin. Aujourd'hui, en seulement quelques clics, tout le monde peut exercer cette profession grâce à la multitude de formations rapides en lien avec l'éducation canine. Cependant, toutes ne sont pas officiellement reconnues et l'absence de cadre légal nuit au professionnalisme du secteur, en favorisant l'usage de méthodes contraires aux bonnes pratiques validées scientifiquement. Par exemple, l'ACACED (attestation de connaissances pour les animaux de compagnie d'espèces domestiques) s'obtient seulement après quelques heures de formation en ligne et ne comporte ni mise en pratique, ni mise en contact avec l'animal. Son contenu est bien souvent inadapté et ne garantit pas le socle minimal de connaissances en matière de bien-être animal. Ainsi, toute personne déclarée auprès du préfet et détentrice de l'ACACED, ou d'une équivalence, peut se revendiquer éducateur canin, alors même que cette attestation ne garantit pas une formation adéquate à l'éducation canine. Or ce manque de formation et d'encadrement ouvre la porte à des pratiques discutables, maltraitantes, qui peuvent nuire aux chiens comme à leurs propriétaires et se solder par un abandon lorsque la situation devient complexe avec l'animal. En 2024, le prédécesseur de Mme la ministre, conscient de l'importance de revoir cette formation, prévoyait de la réviser dans son plan national pour améliorer le bien-être des animaux de compagnie. Aussi, elle souhaiterait savoir si le Gouvernement entend reprendre cette proposition pour enfin encadrer et proposer une formation adéquate au secteur afin de professionnaliser les éducateurs canins.

Données clés

Auteur : [Mme Corinne Vignon](#)

Circonscription : Haute-Garonne (3^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 286

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : Agriculture, souveraineté alimentaire

Ministère attributaire : Agriculture, souveraineté alimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 mars 2025](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 mars 2025](#)